



## COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### DE MULTIPLES ORGANISMES MUNICIPAUX ET DES PROFESSIONNELS SE MOBILISENT POUR LIMITER LES EXCÈS DE L’AFFICHAGE PUBLICITAIRE AU QUÉBEC

**Montréal, le 31 mai 2011** – Plus d’une quinzaine d’organismes municipaux, touristiques, du secteur privé et de professionnels ont uni leurs efforts pour annoncer le lancement aujourd’hui de l’Alliance pour la valorisation des paysages du Québec. Cette nouvelle alliance vise à limiter les excès de l’affichage publicitaire à travers la province.

Selon M. Jacques Robidas, porte-parole de l’alliance, président de Paysages estriens et ancien président de Tourisme Cantons-de-l’Est, en raison de l’approche de plus en plus permissive des lois du Québec en matière d’affichage, la situation se dégrade sérieusement depuis plusieurs années sur notre réseau routier urbain et rural. Préenseignes, enseignes, panneaux publicitaires, remorques, les structures d’affichage se sont multipliées, et le moindre espace est devenu un prétexte à message publicitaire.

Voici les objectifs de l’alliance :

- réduire, dans tout le Québec, la pollution visuelle liée à la prolifération de l’affichage;
- faire contrepoids au lobby du Regroupement de l’industrie de l’affichage extérieur du Québec.

Au cours des prochains mois, l’alliance participera aux discussions entourant la révision des lois concernant l’affichage au Québec et sensibilisera les élus municipaux au rôle déterminant qu’ils peuvent jouer dans le contrôle de l’affichage le long du réseau routier et sur les édifices.

M. Maurice Bernier, préfet de la MRC du Granit en Estrie, mentionne que le réseau routier, tant en milieu rural qu’urbain, constitue un patrimoine public traversé par nos citoyens et nos visiteurs. Ces espaces communs sont les plus précieux d’une communauté, les espaces publics par excellence, ceux qui permettent d’accéder à tous les paysages. Ils doivent servir d’abord et avant tout à cette fin, et pour cette raison, on ne peut pas laisser l’entreprise privée les dénaturer. À cet effet, il ajoute que « la MRC du Granit a mis en place la route touristique des Sommets pour la beauté de ses paysages ».

Selon M. Alex Norris, conseiller municipal à Montréal, plusieurs municipalités, comme Victoria, Houston, Philadelphie et Sao Paulo ainsi que des États américains comme le Vermont, le Maine, Hawaii et l’Alaska ont mis en place diverses réglementations afin de mieux gérer l’affichage

publicitaire. « Il est grand temps que le Québec emboîte le pas pour mettre en valeur la beauté de nos paysages publics », a-t-il dit.

La directrice de l'Association des architectes paysagistes du Québec, M<sup>me</sup> Marie-Claude Robert, mentionne « qu'un des mandats de l'Association est de promouvoir la création et la valorisation du paysage en milieu naturel et urbain dans le but de construire un cadre de vie sain, fonctionnel et esthétique ». Selon elle, « une réflexion s'impose en matière d'affichage au Québec ».

Pour M. Jean-Michel Perron, de PAR Conseils & stratégies, les paysages constituent une ressource économique et touristique de premier plan, puisque pour de nombreux visiteurs, la beauté des paysages représente un des principaux facteurs d'attraction.

### **À propos de l'Alliance pour la valorisation des paysages du Québec**

L'Alliance pour la valorisation des paysages du Québec est un regroupement composé des organismes suivants :

Association des architectes paysagistes du Québec	Ruralys
Tourisme Cantons-de-l'Est	Héritage Montréal
Paysages estriens	UPA-Estrie
MRC du Granit	MRC Memphrémagog
Arrondissement du Plateau Mont-Royal	Ville d'Hudson
Route touristique du Chemin des Cantons	Route des Sommets
CD Urbanistes Conseils	PAR Conseils & Stratégies
Ville de Westmount	
Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec	

Son but est de sensibiliser les citoyens, les entreprises et les municipalités du Québec aux conséquences de l'excès des structures extérieures d'affichage, tant en milieu urbain que rural. Cette alliance est une initiative de l'organisme Paysages estriens, qui a pour mission de sensibiliser les intervenants estriens à la mise en valeur du patrimoine paysager. En février 2010, Paysages estriens publiait, avec divers partenaires provinciaux, *Paysages du Québec : manuel de bonnes pratiques*, un ouvrage destiné à toutes les municipalités du Québec.

-30-

Renseignements : Jean-Louis Blanchette  
Chargé de communications  
819 679-9100  
[www.paysagesduquebec.org](http://www.paysagesduquebec.org)  
[info@paysagesduquebec.org](mailto:info@paysagesduquebec.org)